

Racine conseille AG2R La Mondiale dans le cadre de sa prise de participation au capital de Nexity

Racine conseille AG2R La Mondiale, spécialiste de la protection sociale et patrimoniale, dans le cadre de sa prise de participation à hauteur de 2,14% au capital de Nexity, correspondant à l'acquisition de 1,2 millions d'actions pour un montant total de 48,6 millions d'euros.

AG2R La Mondiale a par ailleurs adhéré au concert en étoile formé autour d'Alain Dinin, le PDG de Nexity, de Crédit Mutuel Arkéa, et environ 230 dirigeants et cadres de Nexity, permettant à ce concert de maintenir sa détention à 19,80% du capital. L'engagement d'AG2R La Mondiale vaut pour les actions qu'elle serait amenée à acquérir dans le futur, ce qui renforcerait ainsi le pourcentage de détention du concert dans le capital de Nexity.

Suite à l'adhésion d'AG2R La Mondiale au concert, une déclaration à l'AMF a été réalisée puisque les seuils de 5, 10 et 15% ont été franchis.

Cette entrée au capital est concomitante à l'opération en cours annoncée la semaine passée relative à l'entrée en négociations exclusives d'AG2R La Mondiale avec Nexity et les fondateurs du groupe Aegide-Domitys en vue de l'acquisition éventuelle du contrôle de ce groupe spécialisé dans les résidences services seniors. La réalisation de l'acquisition est valorisée 375 millions d'euros.

Dans le cadre de la prise de participation, l'équipe Racine qui conseillait AG2R La Mondiale était composée de Bruno Cavalié et Jean-Christophe Beaury, associés, Bernard Laurent-Bellue, of counsel, Bruno Laffont, counsel, et Edouard Cluet, avocat.

Vivien & Associés conseillait Nexity avec une équipe composée de Jean-Luc Bedos, associé, et François Sicard, avocat.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 249 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariat solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.